

Appel d'offres

VILLE DE MONTRÉAL

Services institutionnels

Gestion et planification immobilière

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 10h30 à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

- Catégorie :** travaux
- Appel d'offres :** 5902
- Descriptif :** Construction du Centre de services animaliers municipal (CSAM) – Déménagement du clos des parcs – lot 0
- Date d'ouverture :** 12 juillet 2017
- Dépôt de garantie :** 10 % de la valeur de la soumission (cautionnement, chèque visé ou garantie bancaire)
- Renseignements :** pour toute question, s'adresser à immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca
- Visites :** Les visites sont individuelles. La date limite pour prendre rendez-vous est le 5 juillet 2017, à midi. Les visites auront lieu du 20 juin 2017 au 7 juillet 2017 inclusivement, selon l'horaire suivant : 9h, 11h30 et 13h30.
pour prendre rendez-vous, s'adresser à immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca
- Documents :** Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 19 juin 2017.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fourni en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe à l'Hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 19 juin 2017

Le greffier de la Ville
Yves Saindon, avocat

Révision 2014-09-16

Journaux de publication : Le Devoir; La Presse; Le Journal de Montréal; The Gazette;
 autre: